

Citoyen

Favoriser la démocratie active

- Droit d'interpellation des citoyens vers le conseil départemental ; référendum et droit d'initiative locale ; bilans publics annuels dans chaque commune ; Conseil de citoyens/usagers des services.

Culture

- Mettre en place une commission culturelle départementale de soutien à la création et à l'action culturelle de proximité.

Collèges

- Mettre en place un budget participatif géré par l'établissement.
- Construire des collèges à taille humaine (500 élèves maximum).
- Favoriser la mobilité des collégiens par la gratuité du transport scolaire.

Lutter contre les discriminations

- Soutenir la lutte pour l'égalité femme/homme et contre toutes les discriminations.
- Renforcer la prise en charge des victimes de violence conjugale et des enfants victimes de maltraitance.
- Garantir le respect des droits et de la dignité des populations migrantes en accompagnant les familles en situation irrégulière.

Solidaire

Enfance et vieillesse

- De la petite enfance au très grand âge, le département devra mener une politique fondée sur l'épanouissement, l'autonomie, le lien entre les générations et la lutte contre la pauvreté. Il favorisera la mixité sociale et le lien intergénérationnel. Par précaution pour la santé des populations, il veillera à l'utilisation partout de produits écologiques (aliments, soins, mobilier)

Un service public de qualité d'aide à la personne :

- en développant de réels services de proximité, des cœurs de bourg
- en créant des établissements d'accueil mère/père/parents-enfant permettant d'accompagner au quotidien les parents en alternative au placement.
- en favorisant l'aide à domicile quel que soit le niveau de dépendance (GIR 4)
- en soutenant prioritairement les structures prestataires à but non lucratif (CCAS, associations d'aide à la personne)

Soutien affirmé à la société civile et aux associations

- Dans les choix budgétaires, nous privilégierons le soutien aux structures, notamment associatives, qui agissent en faveur de l'intérêt général.
- La création d'un Fonds d'Initiatives Citoyennes soutiendra en priorité les projets solidaires (habitat coopératif, garages solidaires, AMAP, régime de quartier, filières de récupération etc).

Ecologique

Agriculture et santé

Afin de mieux protéger ses habitants, le département doit :

- soutenir une agriculture paysanne, créatrice d'emploi et protégeant l'environnement, les producteurs et les consommateurs ;
- contribuer à structurer des circuits courts : mettre en lien les productions locales avec la restauration collective (scolaire, hôpitaux, maisons de retraite...);
- donner l'exemple en matière de protection de l'eau ;
- aménager les espaces publics naturels pour protéger la biodiversité.

Energie et climat

Elaborer un plan départemental de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre les effets du réchauffement climatique :

- Développer des énergies renouvelables
- Réduire les consommations énergétiques des collèges, crèches, maisons de retraite...

Economie sociale et solidaire

- L'économie sociale et solidaire représente des emplois utiles, une richesse sociale et économique. Un service départemental « économie sociale et solidaire » favorisera l'insertion des allocataires RSA ou des jeunes éloignés de l'emploi.
- Le Département devra généraliser et augmenter les taux des clauses d'insertion sociale et environnementale dans les commandes publiques.

Logement

Nous voulons développer une politique du logement solidaire et écologique en luttant contre la précarité énergétique et le logement indigne ;

- Construire plus d'habitat en diversifiant les procédures, les matériaux et les types de constructions
- Développer dans l'habitat ancien les programmes de soutien financier à la rénovation pour une amélioration des performances énergétiques.
- Renforcer la politique de lutte contre les expulsions en assurant la coordination de l'ensemble des acteurs
- Donner aux Fonds de solidarité pour le logement des moyens à la hauteur des besoins

Finances

- Participer à la réforme nationale de la fiscalité ; mise à contribution des actifs financiers des grandes entreprises, lutte contre l'évasion fiscale et possibilité pour les départements de bénéficier des mêmes avantages financiers que les banques (prêts à taux quasi nuls à 0,05%).
- Compensation intégrale par l'État des dépenses de solidarité rendues obligatoires (Revenu de Solidarité Active, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation Compensatrice du Handicap).
- Création d'une commission de contrôle sur l'utilisation des fonds publics attribués aux entreprises (44 millions d'euros dans le Calvados en 2014 pour le CICE)

Handicap

- Une priorité : les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder à TOUS les secteurs de la vie sociale !
- Un agenda pour l'égalité des chances entre tous est urgent !
- Le fonctionnement de la MDPH doit être amélioré. Par exemple, le délai de traitement des dossiers doit être réduit !